Danemark : les migrants délinquants seront parqués sur une île, avant leur expulsion

12/12/2018 à 17h26



A partir de 2021, le Danemark enverra les étrangers condamnés à l'expulsion après avoir commis un crime ainsi que les étrangers délinquants dont la demande d'asile a été rejetée sur une l'île de Lindhom. Cette petite île est située à une centaine de kilomètres de Copenhague.

Avant de pouvoir accueillir ses 125 futurs occupants, l'île de Lindhom doit être vidée et surtout décontaminée : des chercheurs de l'Institut vétérinaire y ont mené des travaux sur la rage canine et la peste porcine. "Ces activités cesseront naturellement sur l'île, quand les criminels condamnés à l'expulsion y emménageront", a bien précisé un porte-parole du parti populaire.

L'île sera sous surveillance policière constante. Mais d'après le ministre des Finances, Kristian Jensen, il ne s'agit pas là d'une prison : "Un ferry leur permettra de faire des allers-retours sur l'île, mais il ne naviguera pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et les délinquants devront être au centre la nuit. Ainsi, nous pourrons mieux surveiller où ils se trouvent."